



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District Gard-Lozère de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **Samedi 06 Juillet 2024**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 05/05/2024 au 05/06/2024 à minuit**.

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique, envoyé au District, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante :

SECRETARIAT@GARD-LOZERE.FFF.FR .

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13 des Statuts du District,
- conformément à l'article 12 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire 10 délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue,
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle,
- l'élection a lieu au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant en annexe du présent courrier.





ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 06 JUILLET 2024

DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

A remplir et à envoyer au District par courrier électronique avant le 05 Juin 2024 à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Numéro de licencié :

- Déclare me porter candidat à l'élection de la délégation du District Gard-Lozère de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue de Football d'Occitanie,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :
 - . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
 - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.

